




Mairie d'UTTENHEIM  
6, rue Principale  
67150 UTTENHEIM  
Tél : 03.88.98.04.12

E-mail : [uttenheim.mairie@wanadoo.fr](mailto:uttenheim.mairie@wanadoo.fr)

Site Web : [www.uttenheim.fr](http://www.uttenheim.fr)

Facebook: Commune de Uttenheim 

Permanences

Mardi de 8 H à 10 H

Jeudi de 17 H à 19 H



## Le Mot de l'Adjointe au Maire

Ces derniers jours ont été mouvementés puisque nous les avons passés « les cheveux dans le vent ». Les oiseaux n'ont pour autant pas été perturbés. Ils égayent désormais nos réveils, nous annonçant l'arrivée prochaine du printemps. Qui dit printemps dit semis et début de plantations. Notre commission fleurissement est sur le qui-vive et travaille d'arrache-pied. Les premiers aménagements seront installés ces prochains samedis avec l'aide de tous les bénévoles qui veulent se joindre à notre équipe du fleurissement. Vous contribuerez ainsi à rendre nos entrées de village encore plus accueillantes. D'avance merci à tous.

Un vent de liberté commence à souffler, et les mesures sanitaires vont être allégées. Tout en continuant à rester prudents et à respecter les gestes barrières, nous espérons reprendre une vie à peu près normale, et retrouver des moments de convivialité.

Fin d'année 2021, les soixantenaires et plus, ont eu la possibilité de répondre à un sondage concernant leurs attentes sur d'éventuelles activités ou animations que la municipalité pourrait organiser à leur intention. Au vu des nombreuses contaminations de ce début d'année, nous n'avons pas voulu prendre de risques. Nous avons malgré tout continué à travailler sur le sujet et devrions pouvoir satisfaire nos jeunes retraités et aînés d'ici quelques semaines.

Début février, l'EFS (Etablissement Français du Sang) a publié un bulletin d'urgence vitale en indiquant que les réserves de sang sont sous le « seuil de sécurité », et que cette situation pourrait s'avérer préoccupante pour soigner les malades et les blessés. Pour information, vous trouverez ci-dessous les règles en vigueur concernant le don du sang et la Covid-19, et dans les pages suivantes le calendrier des prochaines collectes de sang qui auront lieu à UTTENHEIM.

J'appelle à la mobilisation et à la générosité de chacun d'entre vous qui êtes en âge de donner son sang, et remercie d'avance les personnes qui feront cette démarche de solidarité le 21 mars.

### **Don du sang et Covid-19, ce qu'il faut savoir**

L'actuelle pandémie ne doit pas dissuader les Français de donner leur sang. L'ESF rappelle les règles en vigueur :

- Le pass vaccinal n'est pas nécessaire pour faire un don, les « collectes de sang n'étant ni des lieux de loisirs et de culture, ni des lieux rassemblant des personnes fragiles ».
- Vous pouvez donner votre sang si vous n'êtes pas du tout vacciné. Si vous l'êtes, il n'y a pas de délai après une injection pour se présenter à un centre de don.
- Si vous avez été testé positif, vous devez attendre 14 jours, ou la disparition des symptômes si vous en avez, avant de faire votre don.
- Le port du masque et les gestes barrières sont évidemment nécessaires au moment du don.

Restez prudents et continuez à prendre soin de vous et de vos familles respectives.  
Bonne lecture.

Violaine MAGRIT

## PROCHAINES ELECTIONS



## INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

### Elections présidentielles

1<sup>e</sup> tour : dimanche 10 avril  
2<sup>e</sup> tour : dimanche 24 avril

### Elections législatives

1<sup>e</sup> tour : dimanche 12 juin  
2<sup>e</sup> tour : dimanche 19 juin



Nous vous rappelons **qu'aucune inscription sur la liste électorale n'est automatique**, sauf pour les jeunes de 18 ans qui sont inscrits d'office. **Les nouveaux habitants sont tenus de faire la démarche :**

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669\*02 de demande d'inscription.

## **Dates limites d'inscription sur les listes électorales**

Inscription	Élection présidentielle	Élections législatives
En ligne	Jusqu'au 2 mars 2022	Jusqu'au 4 mai 2022
En mairie ou par courrier	Jusqu'au 4 mars 2022	Jusqu'au 6 mai 2022

## POPULATION



Pour la bonne tenue du **fichier d'état-civil**, nous vous remercions de bien vouloir :

- signaler la composition de la famille, **pour les nouveaux arrivants** (livret de famille, carte d'identité, etc....)
- signaler à la Mairie **tout changement dans le foyer** (jeunes quittant le giron familial, personne partant en maison de retraite, etc ...)
- signaler **tout changement d'adresse**, même à l'intérieur du village.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et bienvenue à la petite **Emy ISSENHUTH** qui a vu le jour le **28 décembre 2021**



**Petits commerces et petite restauration**



**Aux Saveurs de Cathy** a repris la boulangerie de Westhouse, et a rouvert également le **dépôt de pains à UTTENHEIM** avec de nouveaux horaires plus larges, **du mardi au samedi de 6H à 11H.**

Vous pourrez également déguster des **hamburgers faits maison** chez le **food truck** qui s'installe tous les **vendredis soirs sur la place de la mairie à partir de 18H30**. Il est recommandé de passer commande à l'avance. Des flyers sont disponibles en mairie.



D'autres concepts sont actuellement à l'étude afin de compléter une offre de proximité. Plus d'informations à venir prochainement.



Le Challenge « Mon Bonnet Rose » dans le cadre d'**Octobre Rose** ayant rencontré un vif succès l'an dernier, **notre commune participera de nouveau à cette action en 2022.**

Toutes les personnes souhaitant rejoindre notre groupe de bénévoles seront les bienvenues. Il n'est pas nécessaire de savoir coudre puisque la fabrication des bonnets demande de la préparation, préparation réalisable par tous (tri des tee-shirts, coupe, assemblage).

Afin que nos couturières aient assez de matière première pour réaliser un maximum de bonnets, vous pouvez d'ores et déjà commencer à collecter des tee-shirts (doux et extensibles) auprès de vos familles, amis, collègues..... (nous récupérons également de la laine fine ou du coton à crocheter). Nous vous indiquerons plus tard où les déposer.

Des informations supplémentaires seront communiquées début juin (date de réunion d'information, dates des ateliers .....), mais en attendant, il vous est possible de vous renseigner ou poser vos questions à l'adresse suivante : [amrenard67@yahoo.fr](mailto:amrenard67@yahoo.fr).

Nous remercions à l'avance toutes les personnes qui contribueront de près ou de loin à la réussite de ce défi.

## BIODECHETS

participez à un nouveau geste de tri!

### Les biodéchets, qu'est-ce que c'est?

Les épluchures et autres restes de repas représentent une grande partie des déchets de votre bac à ordures ménagères. Leur collecte permettra leur **valorisation énergétique** par méthanisation. Ainsi, ils deviennent une source d'énergie renouvelable sur notre territoire.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein met en place **la collecte de biodéchets en apport volontaire** sur le territoire du Pays d'Erstein!

**Un stand d'information et de distribution se tiendra dans le hangar communal derrière la mairie SAMEDI 19 MARS de 8H à 12H.**

La société ACP procèdera à une distribution de kit de biodéchets comprenant :

- ❖ Un bioseau
- ❖ Un lot de sacs kraft
- ❖ Un fascicule (guide de tri des biodéchets)



## COLLECTE DE BOUCHONS

La commune installera prochainement des bacs dédiés à la collecte des bouchons, près des containers de tri.

Vous pourrez y déposer :

- Les capsules de lait, d'eau plate et gazeuse, huile, vinaigre (Coca, Orangina, Sirop, etc...)
- Les bouchons sport (avec tétine)
- Les bouchons plastiques à vis de lessive et produits d'entretien,
- Les bouchons en liège
- Les couvercles des bocaux

Les bouchons récupérés seront ensuite déposés à l'Association « **Bouchons Bonheur 67** » à Bischoffsheim pour y être recyclés, et pouvoir ainsi financer l'acquisition de matériel d'assistance pour les handicapés ou personnes déficientes.

### COLLECTE DE BOUCHONS



La Commune organise une réception  
**VENDREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL à 20 heures à la Salle des Fêtes**

Au programme :

- ✓ Accueil des nouveaux habitants
- ✓ Remise de médailles
- ✓ Remise des prix des maisons fleuries
- ✓ Départ à la retraite de notre ancien ouvrier communal



**Vous êtes à la recherche d'un petit espace pour jardiner ?**

La commune met à disposition le potager derrière l'église.

**Vous êtes intéressés ? Merci de vous signaler en mairie rapidement.**

## Infos des associations

### Prochaines collectes de sang

- Lundi 21 mars
- Lundi 16 mai
- Lundi 29 août



L'Association Loisirs et Culture vous convie à son **Assemblée Générale vendredi 25 février à 20H à la mairie**. Etes-vous volontaires pour rejoindre l'ALC et amener de nouvelles idées ? N'hésitez pas et présentez-vous lors de cette Assemblée Générale.

Les derniers ramassages de **vieux papiers** organisés par les parents d'élèves ont une fois de plus connu un vif succès.

**Le prochain ramassage aura lieu le 21 mai.** Merci à tous pour votre contribution.



**AU CLUB HOUSE du FOOT de WESTHOUSE Dimanche 27/03/2022 A partir de 10h30**

Rosbeef, Salade de pomme de Terre et Spätzle « à emporter » Au prix de 12.00 euros

**Réservation avant le 20/03/2022**

03 88 74 16 07 – MEYER Roland (Président)

06 32 59 32 81 – MEYER Roland

03 88 74 52 36 – EHRHARD Jean Pierre (Secrétaire)

06 78 66 35 14 – STRUB Maurice



## Dématérialisation des autorisations d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. **C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la SVE s'appliquera **aux demandes d'autorisations d'urbanisme** (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.

Dans le Bas-Rhin, ce sont 462 communes, dont UTTENHEIM, qui sont accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

**Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.** Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture de votre mairie : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder aux courriers de la mairie, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

**Les services de votre commune restent vos interlocuteurs de proximité** pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

DEMANDE D'AUTORISATION  
D'URBANISME EN LIGNE

